



LE PARTENARIAT ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE BURKINA FASO



Sommaire

Éditorial	3
L'Union européenne dans le monde	4
L'Union européenne et l'Afrique	5
Soutien à l'intégration régionale et au commerce	6-9
L'Union européenne et le Burkina Faso	10
Aide budgétaire globale : Croissance économique et réduction de la pauvreté	11
Bonne gouvernance	12-15
Développement rural, sécurité alimentaire et nutritionnelle	16-17
Appui au secteur de la santé	18
Eau et assainissement	19
Renforcement des infrastructures / Secteur des transports	20-22
Lutte contre le changement climatique	23-25
Appui au secteur de l'énergie	26-27
Aide humanitaire	28-30

Photo couverture : Enfants
Concours de photos 2011, réalisé par les collègues de la Délégation de l'Union européenne

Petite photo couverture : Station de traitement des eaux de l'ONEA à Ziga (le barrage de Ziga I a été financé entre autres par l'Union européenne)

Le partenariat entre l'Union européenne et le Burkina Faso

Éditeur

Délégation de l'Union européenne
au Burkina Faso
01 BP 352 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : + 226 25 49 29 00
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm

Manuscrit mis à jour en avril 2016

Conception graphique et réalisation
Delphicom Afrique
14 BP 16 Ouagadougou 14, Burkina Faso
Tél. : +226 25 34 14 61
Email : info@delphicomafrigue.com

Crédits photos

DUE ; Présidence du Faso ;
Delphicom Afrique/A. Labouriaux

© Délégation de l'Union européenne
au Burkina Faso, 2016. La reproduction nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur.

Editorial



Dans la lettre de félicitations adressée à l'occasion de son investiture à S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, élu Président du Faso, M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, et M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, écrivent :

« Nous sommes convaincus que le Burkina Faso, sous votre direction, retrouvera la place qui lui revient comme pôle de stabilité dans la région du Sahel. Les défis demeurent importants mais vous trouverez dans l'Union européenne un partenaire fiable et loyal au service du peuple burkinabè qui vous a donné sa confiance. Nous entendons construire avec vous les piliers d'une relation qui soit un modèle pour le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique ».

La présente brochure a pour objet de donner plus d'informations sur les relations politiques, économiques et de coopération entre l'Union européenne et le continent africain, entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, et, bien sûr, entre l'Union européenne et le Burkina Faso.

Ce panorama montre, s'il en était besoin, l'engagement auprès du Burkina Faso de l'Union européenne, premier donateur de l'aide au pays, et la densité du partenariat euro-burkinabè, qui s'approfondit sans cesse, sur la base de valeurs partagées, au service de la consolidation de la démocratie et du développement économique et social du Burkina Faso.

Bonne lecture !

Jean LAMY
Ambassadeur
Chef de Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso

L'Union européenne dans le monde



M. Angel Losada,
Représentant spécial de l'Union Européenne
pour le Sahel, en visite officielle au Burkina Faso
pour l'investiture du nouveau Président du Faso,
S.E.M. Roch Marc Christian Kaboré

L'UNION EUROPÉENNE, UN ACTEUR GLOBAL À L'ACTION EXTÉRIEURE RENFORCÉE

« L'action de l'Union européenne sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création et à son développement, qu'elle vise à promouvoir dans le reste du monde : la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et le respect des principes de la charte des Nations Unies et du droit international. L'Union s'efforce de développer des relations et de construire des partenariats avec les pays tiers et avec les organisations internationales, régionales ou mondiales qui partagent ces principes ».

C'est ainsi que le Traité de l'Union européenne (TUE, Art 21 sqq) adopté à Lisbonne fin 2007 définit le mandat pour l'action extérieure de l'Union européenne. Cette action extérieure est désormais pilotée par une Haute Représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union, Mme Federica Mogherini, qui préside le Conseil des Ministres des Affaires étrangères des 28 Etats qui composent l'Union. La Haute Représentante est aussi Vice-Présidente de la Commission européenne et, à ce titre, elle coordonne les différents volets de l'action extérieure de l'Union, que ce soit dans le domaine militaire, de la coopération, du commerce et des relations économiques, de l'environnement... Au titre de la Politique Étrangère, de Sécurité et de Défense (PESD), l'Union contribue à la paix

et à la sécurité partout dans le monde et est en mesure de réagir en cas de crise, notamment en envoyant des missions spécifiques. L'Union européenne est le premier pourvoyeur d'aide au développement dans le monde (en dons), et aussi le premier partenaire commercial de l'Afrique. Cela en fait un partenaire majeur, non seulement pour la coopération au développement, mais aussi sur le plan politique, économique et commercial, et pour tout ce qui concerne l'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) définis en 2015 par les Nations Unies.



Missions extérieures européennes de paix et de stabilité de l'UE au titre de la PESD (Politique étrangère de Sécurité et de Défense)

L'Union européenne et l'Afrique



A gauche : Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine ;
à droite : Mme Federica Mogherini, Haute Représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, Vice-Présidente de la Commission européenne

Les relations de l'Union européenne avec le continent africain sont basées sur le respect mutuel et la solidarité. Elles visent, par le dialogue et un partenariat multi-forme, à améliorer le bien-être des populations, en se basant sur la bonne gouvernance et l'État de droit, et sur l'optimisation des moteurs du développement économique et social. La vision de l'Union européenne pour ses relations avec l'Afrique a été développée par la chef de la diplomatie européenne, Mme Mogherini, devant l'Union africaine, à Addis Abeba, à l'automne 2015 : « *Le mot clé est 'investissements'. Nous devons aller au-delà du modèle de la relation donneur-receveur. Quand l'Europe met à disposition de l'argent pour le développement de l'Afrique, ce n'est pas par charité. Nous avons aussi un intérêt à agir ainsi. L'Europe a besoin de partenaires forts. L'Europe a besoin d'une Afrique forte. L'intérêt de l'Europe est d'investir dans la croissance de l'Afrique. L'Europe et l'Afrique doivent investir mutuellement l'une avec l'autre.* ».

« *En moins d'une décennie, l'Afrique a été la région du monde qui a connu la croissance la plus forte. Le commerce de l'Afrique avec l'Union européenne a crû de 50 % en moins de 10 ans.*

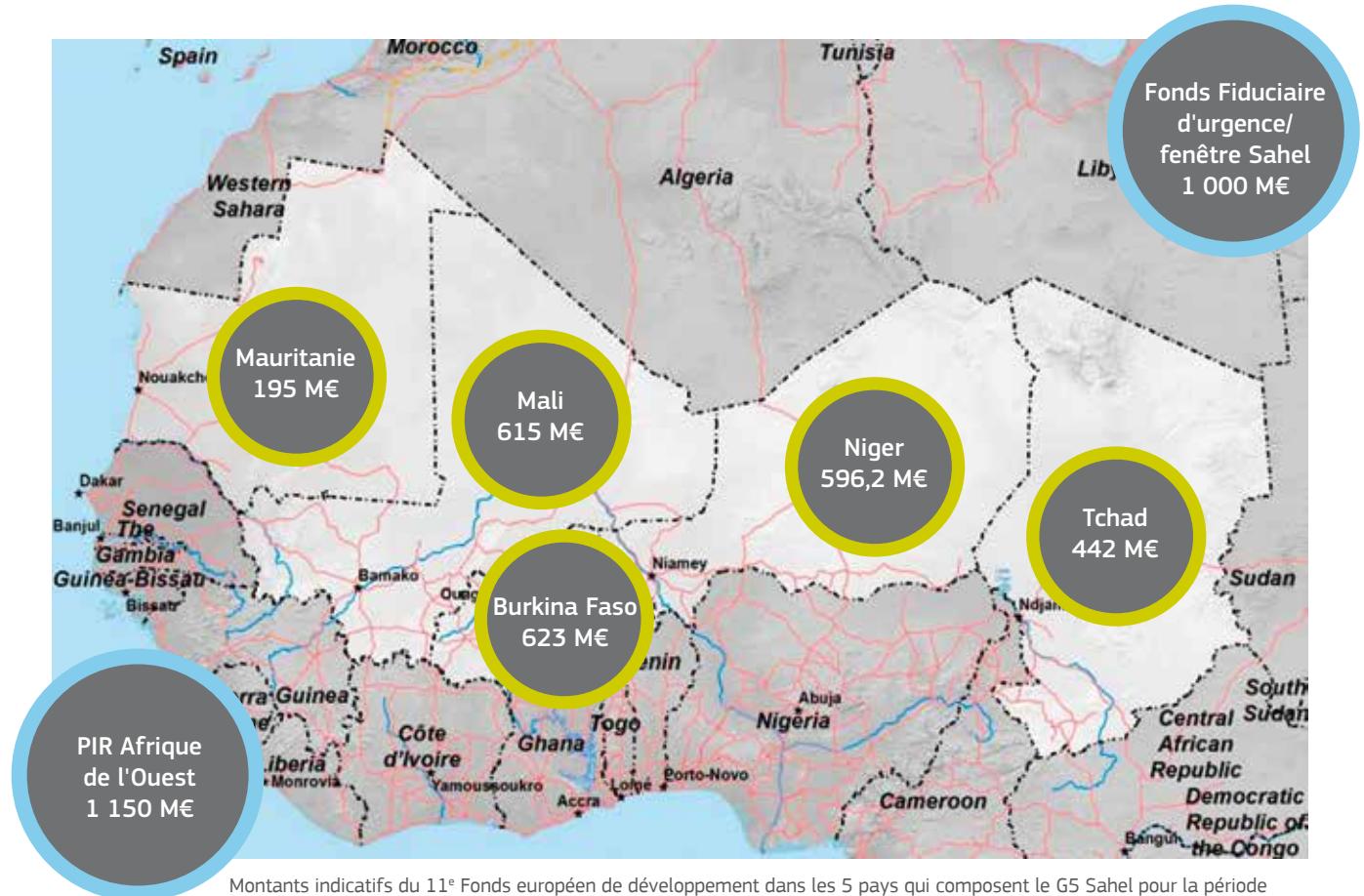
Et de plus en plus, les exportations africaines vers l'Europe concernent des produits transformés, et pas seulement des matières premières (...). Nos marchés européens vont rester ouverts grâce aux accords de partenariat économique (APE) que nous concluons avec les principales régions du continent africain (cf accord APE de fin 2014 entre l'Union européenne et la CEDEAO). L'Europe et l'Afrique doivent travailler ensemble pour promouvoir plus d'industrialisation, plus de diversification, et plus de création de valeur ajoutée ».

La coopération entre l'Union européenne et l'Afrique s'appuie sur deux instruments majeurs : l'Accord de Cotonou qui régit les conditions de la coopération au développement entre l'Union européenne et les pays dits ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) et une approche continentale dénommée « Stratégie conjointe UE-Afrique » (JAES). Le partenariat UE-Afrique préconise une approche innovante et ambitieuse dans tous les domaines d'intérêt commun, sur le principe de l'égalité politique entre partenaires, mais tenant compte des différences structurelles et de niveau de développement qui justifient des solutions adaptées dans certains cas.

En savoir plus

- Le discours de Mme Mogherini devant l'Union Africaine : http://eeas.europa.eu/delegations/congo/documents/press_corner/2015/news/octobre/26102015_speech_mogherini_ua_fr.pdf
- Le partenariat UE-Afrique : <http://www.africa-eu-partnership.org/fr/propos/quest-ce-que-le-partenariat>
- Le partenariat UE-Afrique : http://eeas.europa.eu/africa/continental/index_en.htm

Soutien à l'intégration régionale et au commerce



L'intégration régionale, le commerce et l'investissement sont des vecteurs de stabilité économique et de croissance inclusive et durable. Des marchés régionaux bien intégrés, dotés d'infrastructures efficaces, doivent en effet permettre d'attirer les investissements prévisibles et stables afin de faciliter les activités commerciales, tout en renforçant la création d'emplois et de revenus, ainsi que l'accès à des biens et services de meilleure qualité.

Ainsi, l'Union européenne soutient le renforcement de l'intégration régionale et des échanges commerciaux dans le monde. Entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, le soutien à l'intégration régionale se fait à travers deux instruments majeurs : dans le domaine économique et commercial, par les Accords de Partenariat Économiques (APE), et d'autre part, dans le domaine de l'aide au développement, à travers le « Programme Indicatif Régional » (PIR). A

travers ces deux instruments, il s'agit de stimuler la croissance économique pour réduire la pauvreté, créer des emplois décents et mobiliser le potentiel entrepreneurial des citoyens, mais aussi de soutenir le développement d'un secteur privé compétitif et d'appuyer l'accélération de la construction des infrastructures, du secteur de l'énergie, de l'industrialisation et de l'investissement.

A cela s'ajoutent aujourd'hui des actions d'urgence, de réhabilitation et de développement soutenues par le nouveau Fonds fiduciaire européen d'urgence pour la stabilité et le traitement des causes profondes des migrations, créé par les Chefs d'État d'Europe et d'Afrique lors du Sommet UE-Afrique de la Valette du 12 novembre 2015, ainsi que des actions spécifiques de soutien avec les cinq pays du G5 Sahel, notamment dans le domaine de la sécurité et de la coopération transfrontalière.

LE PROGRAMME INDICATIF RÉGIONAL (PIR) 2014-2020 POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce programme, qui concerne les 15 pays ouest-africains membres de la CEDEAO, plus la Mauritanie, est doté de plus d'un milliard EUR jusqu'à 2020 au titre du 11^e FED. Il se concentre sur trois secteurs.

Secteur 1 - Paix, sécurité et stabilité

Le premier secteur de concentration vise à assurer la paix et la stabilité de la région Afrique de l'Ouest à travers diverses actions de soutien : soutien à la paix et à la sécurité dans le cadre de « l'Architecture africaine de paix et de sécurité », renforcement des capacités de prévention et de médiation de la CEDEAO, notamment dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit, coordination et coopération entre les services de sécurité, etc. Dans les pays du Sahel, sur la problématique stabilité-migration-développement, une partie de ces actions sont mises en œuvre à travers le nouveau Fonds fiduciaire d'urgence.

Secteur 2 - Intégration régionale, aide au commerce

Le second secteur de concentration vise à promouvoir un espace régional économique intégré, avec un accent mis sur l'aide au commerce et sur l'amélioration du climat des affaires, notamment à travers un appui aux infrastructures régionales, l'approfondissement du marché commun, l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, la promotion de la libre circulation des personnes, des travailleurs, etc.

Secteur 3 - Résilience, ressources naturelles

Le troisième secteur de concentration vise à renforcer la résilience des populations face aux crises alimentaires et nutritionnelles tout en promouvant la sécurité alimentaire au plan régional par un meilleur accès à l'alimentation, notamment par le soutien à la gouvernance régionale dans ce domaine, la promotion de l'agriculture durable, la lutte contre le changement climatique, la défense de la biodiversité, etc.



Séance de collecte du miel par les apiculteurs d'APISAVANA. L'APE permettra au miel burkinabé d'être exporté vers l'Union européenne

travaille avec plus de 3 000 apiculteurs et apicultrices répartis sur 8 régions du Burkina Faso, avec des possibilités de production qui pourraient dépasser aujourd'hui 200 tonnes et plus, pour peu que des possibilités nous soient offertes afin de continuer à favoriser la croissance de la dynamique. Nous voudrions mettre l'accent sur la traçabilité des produits, c'est-à-dire établir des règles et normes de qualité depuis la ruche jusqu'à la sortie du produit fini. Nous envisageons de faire des tests et des analyses de la matière première au produit fini avant la mise sur le marché. Par ailleurs, nous recherchons de nouvelles approches et méthodes de marketing afin d'accéder aux marchés régionaux et européens ».

Témoignage de l'association Wend-Puiré au Burkina Faso

L'association Wend-Puiré a été créée en 1999 avec une dizaine d'apiculteurs. Son objectif, à travers la marque de miel APISAVANA, est de promouvoir l'apiculture, tout en améliorant et en modernisant l'existant afin d'en faire un outil économique rentable. Aujourd'hui, cette association évolue positivement et suscite un intérêt énorme auprès du public français, notamment. Le responsable de l'association explique pourquoi la mise en œuvre de l'APE lui sera profitable : « *Des distributeurs se sont proposés pour nous distribuer en France. C'est ainsi que les surfaces CORA nous ont envoyé une première commande-test de 8 tonnes de miel. L'Union européenne appuie le processus d'exportation du miel burkinabé vers l'Europe. Aujourd'hui, Wend-Puiré*

L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE (APE) UE-AFRIQUE DE L'OUEST ET LE BURKINA FASO

L'Accord de Partenariat Économique (APE) conclu entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne est un partenariat majeur de long terme, qui doit permettre de stimuler les échanges entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, favoriser l'investissement et l'intégration régionale, en tenant compte des niveaux différents de développement des deux ensembles.

L'objectif de l'APE est d'offrir plus de débouchés pour les paysans, les artisans locaux, les entreprises. Ainsi, grâce à l'APE, une entreprise burkinabè peut exporter librement (en franchise des droits et sans contingents) vers l'Union européenne, même en utilisant certains produits intermédiaires importés d'autres pays, importer des produits intermédiaires (y compris des intrants agricoles et industriels) de qualité de l'Union européenne, à moindre coût, acquérir de nouvelles technologies, accroître sa compétitivité, faire du commerce plus facilement dans la région où elle est située et enfin, sécuriser ses investissements plus facilement à long terme. Cependant, pour tirer profit de ces avantages, un accompagnement par des réformes et mesures qui améliorent la gouvernance économique au niveau national et régional est nécessaire.

LE PROGRAMME APE POUR LE DÉVELOPPEMENT (PAPED)

Ce programme fédère, pour un montant indicatif total de 6,5 milliards EUR, les appuis de l'Union européenne et de ses Etats membres, au niveau national et régional, pour accompagner le processus de mise en œuvre de l'APE (cf supra) en Afrique de l'Ouest. Le PAPED a ainsi pour objectifs majeurs de diversifier et d'accroître les capacités de production des entreprises ouest-africaines, par le soutien à l'amélioration et au renforcement des infrastructures nationales et régionales, le soutien aux réformes fiscales, sociales, économiques liées au commerce et à l'investissement. Ainsi, le développement des infrastructures et l'appui à l'extension des meilleures pratiques au niveau régional doivent permettre de renforcer le commerce intra-régional et de faciliter l'accès aux marchés internationaux des entreprises de la région.



La modernisation des infrastructures, appuyée par l'UE, permet aux pays concernés par l'APE d'améliorer leur productivité, notamment par un meilleur accès à l'énergie

Les échanges commerciaux entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest : quelques faits et chiffres

- L'Afrique de l'Ouest est le premier partenaire commercial de l'Union européenne en Afrique subsaharienne et l'Union européenne est le plus important partenaire commercial de l'Afrique de l'Ouest, devant la Chine et les États-Unis ;
- Les exportations ouest-africaines vers l'Union européenne ont augmenté de 280 %, et celles de l'Union européenne vers l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 125 % au cours de la dernière décennie ;
- Les exportations européennes vers l'Afrique de l'Ouest correspondent environ à 30 milliards EUR par an, et celles de l'Afrique de l'Ouest vers l'Union européenne sont de l'ordre de 38 milliards EUR par an ;
- L'Afrique de l'Ouest représente plus de 38 % des échanges commerciaux entre l'Union européenne et les pays ACP ;
- L'Union européenne s'assure que les produits importés sont sains (peu importe l'origine) mais ceci ne l'empêche pas d'être l'un des marchés les plus ouverts aux exportations des pays en développement ;
- L'Union européenne importe en provenance des pays en développement bien plus que les USA, le Canada, le Japon et la Chine combinés ;
- L'Union européenne fournit une partie importante des équipements contribuant à la croissance économique et au développement de l'Afrique de l'Ouest et elle est le principal marché d'exportations pour les produits de l'agriculture et de la pêche ouest-africaines ;
- L'Afrique de l'Ouest est la première destination des investissements de l'Union européenne en Afrique : 15 milliards EUR, soit 30 % des flux d'investissements européens en Afrique, ont été effectués dans la région ouest-africaine au cours de la dernière décennie ;
- L'Union européenne (et les États membres) est le plus grand donateur mondial d'aide pour le commerce (60 % de tous les engagements mondiaux en matière d'aide au commerce, soit 2,5 milliards EUR).

L'intégration régionale, un moteur pour le développement d'un secteur privé compétitif. Usine SOFITEX, Bobo Dioulasso



En savoir plus

- Le PIR Afrique de l'Ouest :
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/eu_burkina_faso/dev_coop/regional_coop/index_fr.htm
- Relations commerciales Union européenne-Burkina Faso :
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/eu_burkina_faso/trade_relation/index_fr.htm
- L'APE : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/january/tradoc_153036.pdf
<https://europa.eu/eyd2015/fr/european-union/stories/burkina-ruisselant-de-miel>

L'Union européenne et le Burkina Faso



Le Président Roch Marc Christian Kaboré reçoit le Commissaire européen au Développement et à la Coopération internationale, M. Neven Mimica, lors de sa visite à Ouagadougou le 12 février 2016

Depuis ses débuts en 1959, la coopération entre l'Union européenne et le Burkina Faso n'a cessé de se renforcer, spécialement au cours des dernières décennies. L'Union européenne est ainsi le premier donateur d'aide publique au développement du pays.

La coopération de l'Union européenne avec le Burkina Faso est mise en œuvre principalement dans le cadre d'un Programme Indicatif National (PIN), financé par le Fonds Européen de Développement (FED), principal instrument financier de l'Union européenne pour l'aide au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les appuis directs à des projets sur le terrain, les appuis régionaux et l'aide d'urgence à travers le Bureau de l'Aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), font aussi partie des actions de l'Union européenne au

Burkina Faso. Elles sont menées conjointement avec les autorités du pays et les autres partenaires au développement, à travers un dialogue politique et technique constant.

Le Programme Indicatif National (PIN) du Burkina Faso au titre du 11^e FED (2014-2020)

Au titre du 11^e FED, une allocation globale de **409 milliards FCFA (623 millions EUR)** est prévue jusqu'en 2020, avec trois secteurs prioritaires :

Appui à la gouvernance (Aide budgétaire globale) : montant indicatif **213 milliards FCFA (325 millions EUR)** ;

Appui au secteur de la santé : montant indicatif global de **53 milliards FCFA (80 millions EUR)** ;

Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, à l'Agriculture Durable et à l'Eau (SANADE) : montant indicatif global de **125 milliards FCFA (190 millions EUR)**.



Illustration du Programme d'appui aux parcs de l'Entente, financé par l'UE dans le domaine de la préservation de l'environnement : ici, activités génératrices de revenus générées par les activités humaines des parcs

En savoir plus

- Développement et coopération : http://europa.eu/pol/dev/index_fr.htm
- Le FED : http://ec.europa.eu/budget/biblio/documents/FED/fed_fr.cfm
- Le PIN du Burkina Faso : http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/documents/eu_burkina_faso/20151216_pin_bf_fr.pdf

Aide budgétaire générale : Croissance économique et réduction de la pauvreté



L'appui budgétaire aide l'État burkinabè à pourvoir aux services sociaux de base et à réduire la pauvreté

L'appui de l'Union européenne à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté se concrétise par un appui budgétaire général alloué au budget de l'État, soutenant la stratégie de développement du pays dans son ensemble et, notamment, l'amélioration des services sociaux de base (santé, eau potable). Il est complété par des appuis budgétaires sectoriels dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de la sécurité alimentaire. Ces appuis sont mis en œuvre à travers un dialogue continu entre le gouvernement et les différents partenaires, dont l'Union européenne, notamment dans les domaines des finances publiques, du suivi macroéconomique et des secteurs concernés.

Le Contrat OMD : ce programme (10^e FED) a soutenu la stratégie de développement du pays, avec un accent donné à la santé et à l'éducation de base, ainsi qu'au processus de décentralisation. D'un montant de plus de **240 milliards FCFA (365,9 millions EUR)**, cet appui budgétaire général est complété par plusieurs appuis institutionnels : l'appui à la mise en œuvre de la Politique Sectorielle de l'Économie et des Finances (POSEF) et à la Cour des Comptes, l'appui au système statistique national. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été remplacés en 2015 par les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), définis par l'ONU, qui sont les indicateurs du développement économique et social qui déterminent la coopération internationale.

Au titre du 11^e FED, l'Union européenne a accordé, sur 2015-2016, une aide de **78,7 milliards FCFA**

(120 Millions EUR) au titre d'un « contrat d'appui à la consolidation de l'État » visant à accompagner le Burkina Faso pendant la période de transition et pour l'année 2016, en contribuant au fonctionnement de l'État et des services sociaux de base. Pour la période 2017-2020, l'Union européenne propose aux autorités burkinabè la conclusion d'un « contrat de bonne gouvernance et de développement », qui devrait se traduire par un nouvel appui budgétaire général de l'ordre de **88,5 milliards FCFA (135 millions EUR)**, ceci sans prise en considération des autres appuis sectoriels mis en œuvre également sous forme d'aide budgétaire dans les domaines de la santé, de l'eau et de la sécurité alimentaire.

L'économie du Burkina Faso : de nombreux défis à relever

Le Pays est au 183^e rang sur 188 en 2014, selon l'Indice de développement humain (IDH) des Nations Unies.

Croissance économique soutenue entre 2006 et 2013 : environ 5,5 % / an.

Croissance démographique élevée : 3,1 % / an. Pourtant, en 2015, plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (153 530 FCFA/an/capita).

Peu de compétitivité économique, investissement privé relativement faible : coût élevé des facteurs, faible développement du secteur des transports et de l'énergie.

Accès limité aux services sociaux de base, notamment en matière de santé maternelle et infantile, d'autonomisation des femmes, de réduction de l'extrême pauvreté.

Bonne gouvernance

Appui de l'UE en vue de contribuer à la promotion de l'enregistrement dès la naissance. L'extrait d'acte de naissance, un passeport pour toute la vie



La bonne gouvernance est cruciale à la stabilité, au bon fonctionnement de l'État et au développement économique et social d'un pays. C'est aussi une condition de l'efficacité de l'aide et des politiques publiques.

L'Union européenne se félicite que la gouvernance soit un des trois axes prioritaires des nouvelles autorités pour la période 2016-2020. C'est sur la base de ces valeurs fondamentales partagées que l'Union européenne apporte des appuis dans ce domaine, en se concentrant sur la promotion de la démocratie et de l'État de droit, notamment à travers l'amélioration de l'accès à la justice pour

tous, le respect des droits de l'Homme, l'appui aux élections, la gestion transparente de l'économie à travers la bonne gouvernance économique et financière, l'appui à la gouvernance locale et au renforcement du rôle des collectivités locales à travers la décentralisation. Environ la moitié des ressources est mise en œuvre par des appuis budgétaires sectoriels et par l'appui aux acteurs non étatiques.

Au cours du 11^e FED, l'Union européenne a prévu de consacrer à ce secteur, jusqu'en 2020, une enveloppe globale de 213 milliards FCFA (325 millions EUR). Cet appui, qui se fera principalement sous forme d'aide budgétaire (« contrat de bonne gouvernance et de développement ») permettra notamment de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté du pays, la promotion de l'État de droit, l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques et de la gestion des moyens de l'État, le renforcement du système statistique national, la décentralisation, le secteur de la Justice et l'appui à la société civile.

Extraits du discours de politique générale du Premier Ministre, Paul Kaba Thiéba, le 5 février 2016 devant l'Assemblée nationale, sur la gouvernance, la lutte contre la corruption et la réconciliation :

- « *L'institutionnalisation de la culture du résultat et de l'obligation de rendre compte sera un des principes fondateurs de mon Gouvernement ;*
- *Le Gouvernement veillera à la mise en œuvre des conclusions du Pacte national pour le renouveau de la justice ;*
- *Le Gouvernement s'activera pour la mise en œuvre des recommandations de la Commission de la Réconciliation Nationale et des Réformes (CRNR). Pour cela, il s'appuiera sur le Haut Conseil de la Réconciliation et de l'Unité Nationale ».*

Au plan continental, le Burkina Faso participe depuis plusieurs années au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), qui évalue les efforts accomplis en matière de gouvernance.

GOUVERNANCE POLITIQUE ET DÉMOCRATIQUE : APPUI AU SECTEUR DE LA JUSTICE

Depuis les années 1990, l'Union européenne soutient l'amélioration du secteur de la Justice au Burkina Faso. L'appui au secteur de la Justice s'est poursuivi avec le 10^e FED (2008-2013) et est toujours en cours d'exécution, pour un montant de plus de **6 milliards FCFA (9,5 millions EUR)**.

Il soutient le ministère de la Justice dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Justice et se poursuivra au cours du 11^e FED.

Il vise à soutenir les réformes nécessaires afin de rendre ce secteur plus efficace, plus accessible pour les citoyens et plus humain, à travers un travail sur les textes, des formations et l'informatisation de la chaîne pénale.

Par exemple, dans le cadre de son programme d'appui à la Politique Nationale de la Justice, l'Union européenne a remis, le 4 février 2016, au ministère de la Justice, un lot de matériels constitués de véhicules, d'outils informatiques et de bureaux qui a été chaleureusement accueilli par les autorités du pays.

APPUI DE L'UNION EUROPÉENNE AUX ÉLECTIONS

L'Union européenne a activement soutenu le processus électoral de 2015 (élections présidentielle et législatives) au Burkina Faso à travers les actions suivantes :

Appui budgétaire exceptionnel à la Transition – 78,7 milliards FCFA (120 millions EUR)

En juin 2015, afin de soutenir le gouvernement de la Transition, l'Union européenne a octroyé un appui budgétaire exceptionnel au pays pour la période 2015-2016, d'un montant de **78,7 milliards FCFA (120 millions EUR)**. Une partie du montant a été alloué spécifiquement à l'organisation des élections.

Appui à la CENI : PACTE UE-BF (ECES) – 4,5 millions EUR

Ce Projet d'Appui à la Crédibilité et à la Transparence des Élections au Burkina Faso (PACTE-BF), a été mis en œuvre par le Centre Européen d'Appui Électoral (ECES) à travers diverses actions d'appui, principalement à la CENI. Il a été cofinancé par l'Union européenne et plusieurs Etats membres de l'Union (Autriche, Danemark, Allemagne, France, Luxembourg), le budget global s'élevant à **7,3 millions EUR**.

Appui aux médias : Faso Médias (Canal France International) – 0,5 millions EUR

Ce projet de 18 mois, cofinancé par la France et par l'Union européenne, a pour objectif de fournir une information appropriée des médias, notamment lors du processus électoral, avec des programmes d'intérêt général reflétant les préoccupations des citoyens.



Projet PACTE UE-BF, appui aux élections : cérémonie de remise de matériel à la CENI en octobre 2015



Conférence de presse
de Mme Cécile Kyenge, Chef de la Mission
européenne d'observation des élections
au Burkina Faso, à l'automne 2015

Monitoring électoral de la Société Civile : PAPE (Diakonia) – 0,5 millions EUR

A travers l'ONG Diakonia, ce projet, d'une durée d'un an et soutenu par divers partenaires (Union européenne, Suède, Danemark notamment), concerne la mise en place et la gestion d'une plateforme Internet d'observation électorale pour une centaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) burkinabè, regroupées au sein de la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) en partenariat avec One World (UK).

Mission d'observation électorale - MOE-UE (Instrument européen contribuant à la Paix et à la Stabilité - 3 millions EUR)

A la demande du gouvernement burkinabè, plus de 120 observateurs européens ont été déployés sur toute l'étendue du territoire dans le cadre des élections présidentielle et législatives du 29 novembre 2015. Ces observateurs ont apporté leur appui aux milliers d'observateurs burkinabè qui ont suivi le déroulement des élections présidentielle et législatives.

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'appui de l'Union européenne à ce volet se concentre principalement sur des actions de renforcement des capacités, l'amélioration de la

gouvernance avec les ministères tels que ceux de l'Éducation, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Économie, du Commerce, etc. L'accent est mis sur la modernisation de la gestion des finances publiques, ainsi que sur l'optimisation des procédures de contrôle, interne et externe, de la dépense publique.

GOUVERNANCE LOCALE

La gouvernance locale constitue un élément essentiel de la Politique Nationale de Bonne Gouvernance, qui recommande une gouvernance locale participative, une décentralisation favorisant les initiatives locales et le contrôle de la gestion des élus par les populations. Ainsi, à travers la décentralisation, le gouvernement entend augmenter la participation des citoyens aux processus décisionnels ayant une incidence sur leur vie. L'Union européenne soutient le processus de décentralisation au Burkina Faso à travers le **Programme d'Appui à la Décentralisation et aux Investissements Communaux (PADIC)**. Lancé en 2012 et doté d'un montant de **8,25 milliards FCFA (12,5 millions EUR)**, le programme participe au renforcement des capacités institutionnelles des instances centrales, déconcentrées et décentralisées, y compris le suivi et l'évaluation de l'exécution du processus de la décentralisation. Le PADIC est mis en œuvre à travers des appuis institutionnels au gouvernement (matériels,

formations, suivi & évaluation) et aux collectivités territoriales (formations spécifiques, gestion, appui spécifique pour l'établissement des Agences Régionales de Développement). Le PADIC contribue aussi à un abondement du Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales, outil de financement des investissements des collectivités territoriales, notamment en matière d'eau, assainissement, santé, éducation, etc.). Pour la période 2014-2020, une enveloppe d'environ **16,5 milliards FCFA (25 millions EUR)** est réservée pour un appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la décentralisation.

APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au Burkina Faso, les Organisations de la Société Civile (OSC) sont de plus en plus impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques, au niveau national ou régional. L'Union européenne soutient la société civile au Burkina, principalement en vue de renforcer ses capacités. Les OSC participent également aux programmes qui couvrent les secteurs prioritaires que l'Union soutient : sécurité alimentaire, environnement, accès à l'eau potable, etc. Au cours de la période 2014-2020, l'Union européenne poursuit son soutien à la société civile burkinabè dans les trois secteurs de concentration :

gouvernance, santé, sécurité alimentaire et nutritionnelle, agriculture durable et eau, pour un montant indicatif de **13,7 milliards FCFA (21 millions EUR)** ainsi qu'au titre d'appuis aux OSC et aux autorités locales dans le domaine de la gouvernance et des services publics, pour un montant indicatif de **2,9 milliards FCFA (4,4 millions EUR)**.

Une feuille de route concrétise l'engagement stratégique de l'Union européenne et de ses États membres envers la société civile sur base de 3 priorités :

- promouvoir un environnement propice pour les OSC ;
- promouvoir une participation constructive et structurée des OSC aux politiques intérieures du pays, à la programmation de l'Union européenne et aux processus internationaux ;
- renforcer la capacité des OSC en tant qu'acteurs indépendants du développement.



Une maman récupère des documents administratifs à la mairie, ceux-ci lui permettront d'exercer pleinement ses droits et devoirs

En savoir plus

- Le Pacte Burkina Faso : www.pacte-burkinafaso.eu
- Faso Médias : <http://www.cfi.fr/fr/projet/faso-medias>
- BurkinaVote2015 : www.burkinavote.com
- Rapport final de la MOE UE-Burkina Faso (2016) : http://www.eueom.eu/files/pressreleases/other/communique-de-presse-rapport-final_fr.pdf

Développement rural, sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'appui aux petites exploitations familiales, un des objectifs du programme d'appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, à l'Agriculture Durable et à l'Eau (SANADE)



L'Union européenne apporte son soutien au développement rural, à la sécurité alimentaire et à l'eau à travers divers appuis :

- **Un appui technique et financier au Gouvernement, à des Organisations non gouvernementales (ONG), à des Organisations régionales (CILSS, UEMOA, CEDEAO) et internationales (FAO, UNICEF, PNUD)** dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la préservation de l'environnement, de la gestion durable des terres, de la lutte contre les changements climatiques et dans le secteur hydraulique. Ces appuis ont pour objectifs, entre-autres, d'assurer une bonne gouvernance de ces secteurs et de renforcer leur contribution à la croissance économique et au développement durable.

- **Le « Programme d'appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burkina Faso » (PSAN-BF), pour un montant de 16,3 milliards FCFA (25 millions EUR) pour la période 2013-2016.** Ce programme, exécuté par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire, la FAO et quatre ONG, contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus démunies des régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au Burkina Faso, tout en renforçant la gouvernance dans ce domaine.

Les bénéfices du PSAN-BF

Plus de 85 000 ménages pauvres vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont concernés directement par le PSAN-BF. Ils bénéficient à ce jour de 673 hectares de fonds aménagés, de 64 puits à grands diamètres, de 12 800 petits ruminants, de 55 jardins nutritifs et de 2 unités de production de farine infantile.

LES APPUIS AU PLAN RÉGIONAL À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À L'AGRICULTURE DURABLE

Afin d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la gestion durable des terres dans la région de l'Afrique de l'Ouest, des projets sont également mis en œuvre par le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), la Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que le Tchad et la Mauritanie, pour un montant global de **49,78 milliards FCFA (76 millions EUR)**.

Il s'agit des projets suivants :

- **Le Programme Thématique de Sécurité Alimentaire (Food Security Thematic Program – FSTP), d'un montant de 6,5 milliards FCFA (10 millions EUR) pour la période 2011 à 2016,** mis en œuvre par le CILSS, pour améliorer la

sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO.

Ce financement comprend aussi un **appui à l'Alliance Globale pour la Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (AGIR)**, pour aider les pays à définir leurs priorités en termes de résilience. **Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)**, basé à l'OCDE, a bénéficié d'un financement du FSTP global pour soutenir le dialogue et la coordination de AGIR auprès de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.

- Le Programme Thématique de Sécurité Alimentaire (FSTP) volet 3 : Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Ce programme est mis en œuvre par le CILSS. Il a pour objectifs la gestion durable des terres et le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques dans les Etats membres de la CEDEAO et du CILSS, pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il prévoit notamment la restauration de 15 000 ha de terres dégradées à l'horizon 2016, avec un accroissement moyen de 15 % de la production agro-sylvo-pastorale.

Au titre du 11^e FED, le secteur du développement rural au Burkina Faso est prioritaire et bénéficie d'un important appui. Un Programme d'**Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, à l'Agriculture Durable et à la résilience au Burkina Faso (le Programme PASANAD)**

est en phase de formulation. Le montant envisagé pour ce programme est d'environ **78 milliard FCFA (115 millions EUR)**, avec trois objectifs principaux :

- améliorer les capacités financières du gouvernement pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) ;

- appuyer le gouvernement à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et politiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- soutenir le gouvernement pour répondre aux besoins essentiels de la population dans le domaine de la sécurité alimentaire, la prévention de la malnutrition, l'amélioration des revenus et la résilience des ménages vulnérables.

Les résultats attendus de cet appui sectoriel sont les suivants :

- **l'efficacité des dépenses du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est améliorée** ;
- **les structures gouvernementales chargées de la SANAD ont amélioré leur efficacité à planifier, programmer, mettre en œuvre, suivre et évaluer leurs politiques** en vue d'accroître la disponibilité et l'accès à l'alimentation, les revenus et la résilience des ménages vulnérables grâce à l'agriculture irriguée et à la mise en œuvre d'une stratégie de développement du petit élevage ;
- **la prévention de la malnutrition chronique est promue** par l'éducation nutritionnelle, la mise à disposition d'intrants nutritionnels à base de produits locaux, et l'assistance alimentaire.



Greniers traditionnels de stockage des céréales

En savoir plus

- AGIR : http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/EU_building_resilience_fr

Appui au secteur de la santé

Le ministre burkinabè de la Santé et Neven Mimica, Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement au centre de traitement d'éventuels cas d'Ebola, 12 février 2016



Le secteur de la santé est actuellement soutenu par un appui budgétaire sectoriel de 19,6 milliards FCFA (29,9 millions EUR), visant essentiellement l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Un appui institutionnel est mis en œuvre afin de renforcer les capacités du ministère de la Santé en matière de suivi-évaluation et de gestion des ressources humaines et financières. Un exemple de cet appui est le Centre médical de Pissy que M. Neven Mimica, Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, a visité lors de son séjour au Burkina Faso le 12 février 2016. Ce centre médical bénéficie de l'appui du Programme d'Appui à la Politique sectorielle Santé (PAP-Santé), financé par l'Union européenne pour un montant global de **24 milliards FCFA (36,6 millions EUR)**. Le programme vise une réduction de la mortalité maternelle et infantile.



La possibilité d'une résurgence de la maladie à virus Ebola a amené l'Union européenne à appuyer également la mise en place d'un centre de traitement, dans le cas où cette maladie apparaîtrait au Burkina Faso. L'Union européenne joue également un rôle actif dans le dialogue sectoriel concernant la santé et la nutrition, notamment dans le développement d'une stratégie nationale de financement de la santé cohérente.

Au cours de la période 2014-2020, les appuis budgétaires généraux et destinés aux secteurs sociaux se poursuivent, notamment à travers un soutien à la gouvernance et au secteur de la santé. C'est un total de **55 milliards FCFA (84 millions EUR)** qui est prévu au titre du 11^e FED, sur une durée de quatre ans dans le domaine de la santé. Le soutien à la gouvernance contribue à améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion des moyens de l'État ainsi qu'à renforcer l'État de droit. L'appui au secteur de la santé permet une contribution à la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire et l'amélioration de l'état de santé des populations.

Financé par le Programme PAP-Santé (10^e FED), le centre épidémiologique de Pissy à Ouagadougou est destiné à accueillir et traiter d'éventuels patients atteints de la maladie à virus Ebola

En savoir plus

- http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/projects/overview/index_fr.htm

Eau et assainissement



Le forage, une source importante d'approvisionnement en eau potable dans le monde rural

Au titre du Fonds Européen de Développement (FED), l'appui de l'Union européenne au secteur de l'eau et de l'assainissement se concrétise à travers les projets et programmes ci-dessous :

LE PROGRAMME D'APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT (PAPS-EPA)

Doté d'un budget de **49,2 milliards FCFA (environ 75 millions EUR)**, l'objectif général du PAPS-EPA est de contribuer à :

- augmenter durablement et équitablement l'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain ;
- augmenter durablement et équitablement l'accès à l'assainissement en milieu rural et urbain.

La mise en œuvre du PAPS-EPA s'opère à travers :

- un appui budgétaire sectoriel ;
- un appui spécifique à l'assainissement en milieu rural pour la réalisation de latrines familiales et d'actions de promotion de bonnes pratiques d'hygiène/assainissement ;

- un appui institutionnel par la mobilisation d'assistances techniques à court terme, le renforcement des capacités, des évaluations et audits.

LA FACILITÉ ACP-UE POUR L'EAU

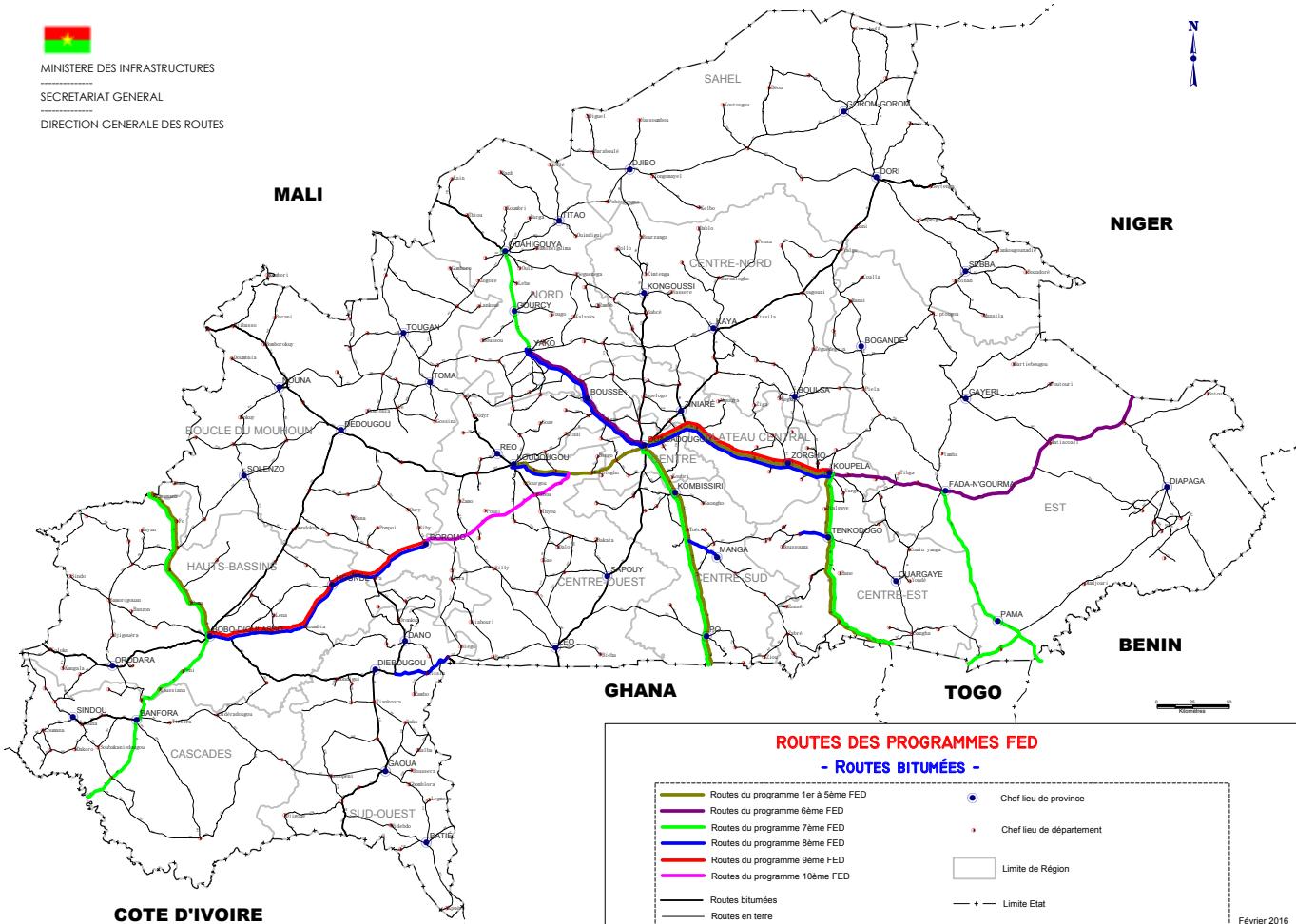
Depuis 2004, la 1^{ère} et la 2^e « Facilité Eau » de l'Union européenne permettent de cofinancer des projets d'infrastructures dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et d'améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau au Burkina Faso.

Au cours de la période 2014-2020, au titre du 11^e FED, la gestion intégrée des ressources en eau, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour le plus grand nombre font partie des domaines prioritaires de l'Union européenne, qui a prévu de consacrer à ce secteur « eau et assainissement » une enveloppe spécifique d'environ **36 milliards FCFA (54 millions EUR)**.

Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) est le programme gouvernemental pour l'atteinte des « Objectifs de Développement du Millénaire » (OMD), en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA), pour la période 2007-2015. Son objectif était de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement.

Outre le PN-AEPA, il existe le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), qui a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le Gouvernement burkinabè. Il respecte les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau. Le PAGIRE et le PN-AEPA constituent au plan opérationnel, les principaux référentiels sectoriels de l'aide. Avec la fin des OMD et dans la perspective des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, de nouveaux référentiels sont en cours de définition par le Gouvernement du Burkina Faso.

Renforcement des infrastructures / Secteur des transports



APPUI DE L'UNION EUROPÉENNE AU SECTEUR DES TRANSPORTS DU BURKINA FASO

Le secteur des transports a été soutenu par l'Union européenne dès 1959. L'Union européenne est ainsi le premier bailleur de fonds ayant contribué au renforcement des axes routiers du Burkina Faso.

Au cours du 10^e FED, l'Union européenne a soutenu le secteur des transports pour un montant d'environ 71,5 milliards FCFA (109 millions EUR).

RENFORCEMENT DU PATRIMOINE ROUTIER

La priorité a été accordée à la route trans-sahélienne et aux voies qui la relient aux

pays côtiers voisins (Route nationale RN1 tronçon Sakoinsé-Boromo), pour contribuer au désenclavement des zones rurales et à l'évacuation de la production agricole. La vocation régionale de cette route, véritable « carrefour » entre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire, n'est plus à démontrer. C'est par exemple l'Union européenne qui a financé les travaux de réhabilitation de la RN1, sur une distance de 122 km.

LUTTE CONTRE LA SURCHARGE DES VÉHICULES « POIDS LOURD »

La lutte contre la surcharge à l'essieu est un défi pour le gouvernement burkinabè. En effet, les camions surchargés détruisent les routes, entraînant ainsi de lourds impacts sur l'économie et la sécurité routière. Une étude, financée par l'Union européenne, a démontré que le phénomène

Le secteur des transports au Burkina Faso

Le développement du secteur des transports est essentiel pour une croissance rapide et diversifiée d'un pays enclavé, dont la capitale est située à plus de 1 000 km des ports maritimes les plus proches. Le coût élevé des transports, surtout sur les corridors internationaux, plombe d'une part la compétitivité des produits burkinabè sur le marché régional et international, et d'autre part, surenchérit les coûts des produits importés à destination du marché local. Du fait de sa situation géostratégique, le Burkina Faso reste un pays de transit pour le trafic à destination des pays de l'hinterland de la sous-région. Aussi, les infrastructures routières sont dégradées par l'usage qui en est fait : les camions trop chargés endommagent gravement les routes. Pour relever ces défis, le gouvernement burkinabè a mis en œuvre une nouvelle stratégie de développement du secteur couvrant la période 2011-2025. Cette stratégie a été élaborée pour mieux suivre la performance et les impacts du secteur sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

de la surcharge des camions « poids lourds » a atteint un niveau critique et réduit la durée de vie des routes. Cette étude a révélé que des routes dimensionnées pour 15 à 20 ans, ont une durée de vie effective de moins de 3 ans.

De plus, l'augmentation du coût des matériaux affecte directement les coûts de réalisation des projets routiers. Pour répondre à ces défis, l'Union européenne a financé la construction de cinq stations de pesage à l'essieu « basse vitesse » à la périphérie de Ouagadougou et aux principaux postes frontaliers du Burkina Faso, en vue de contrôler la charge des camions. Ce projet, qui s'est achevé en 2015, devrait permettre d'empêcher la circulation des véhicules poids lourds surchargés sur le réseau routier.

Un soutien au renforcement des capacités de planification et de gestion du secteur pour la

préservation du patrimoine routier national a aussi été mis en place. Ce soutien a consisté en l'acquisition de matériel de laboratoire pour soutenir la mise en œuvre des projets, la formation continue de techniciens, l'appui à la mise en place d'une filière de formation locale d'ingénieurs en génie civil (deux promotions d'ingénieurs) au profit des Ministères des Infrastructures, de l'Habitat et des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

APPUI AU SECTEUR FERROVIAIRE

Un appui institutionnel au secteur ferroviaire a également permis de renforcer les capacités des acteurs nationaux, de les doter d'outils modernes et de capacités de gestion pour renforcer la planification et la gestion des investissements dans le secteur.



Inauguration du poste de pesage de Tanghin Dassouri le 12 février 2016, par M. Neven Mimica, Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement. Ici, un camion va être pesé pour contrôler qu'il ne dépasse pas le poids autorisé

PROJET DE MISE À JOUR DES CARTES TOPOGRAPHIQUES DE BASE AU 1/200 000^e

Un projet de mise à jour de la cartographie de base du pays, qui remontait à 1953, a permis la réalisation de 27 cartes topographiques à l'échelle du 1/200 000, couvrant tout le territoire du Burkina Faso à partir d'images satellites, au profit des administrations, des programmes de développement et des populations. Le projet a également contribué à réaliser la production et la diffusion d'une base de données cartographiques pour l'aide à la décision. Il a enfin œuvré au renforcement des capacités opérationnelles de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) par des dons en équipements et des formations, pour assurer les mises à jour futures de cet outil.

SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE AUX INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE RÉGIONAL

Au titre de l'enveloppe régionale du 10^e FED, le gouvernement burkinabè a bénéficié d'un soutien financier de **16,7 milliards FCFA (25,4 millions EUR)** avec l'appui technique de la Commission de l'UEMOA, pour la réhabilitation et le renforcement de la route communautaire Cu2A Koupéla-Fada (section Koupéla-Gounghin). Dans le cadre du PIR 11^e FED, une enveloppe de **131,2 milliards FCFA (200 millions EUR)** est prévue pour l'appui au secteur des infrastructures. Les investissements seront ciblés sur les corridors stratégiques régionaux et le financement se fera par un mixage du don de l'Union européenne et du prêt des banques de développement. Pour le Burkina Faso, la section de la route communautaire Cu2A entre Gounghin, Fada N'Gourma et jusqu'à la frontière du Niger, est parmi les premiers projets à être examinés en vue d'un financement.



Carte touristique générale du Burkina Faso : un des produits du projet financé par l'UE et disponibles auprès de l'IGB

En savoir plus

- http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/projects/overview/index_fr.htm

Lutte contre le changement climatique et développement durable



Le Burkina Faso, pays enclavé, est fortement affecté par le changement climatique, des mesures sont urgentes pour atténuer ses effets

L'UNION EUROPÉENNE, UN ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La stabilisation du climat sur terre n'est pas seulement un problème environnemental, mais de développement et de sécurité. En effet, le changement climatique, en modifiant notamment le cycle de l'eau, affecte l'agriculture et modifie les données du développement telles que nous les avons connues jusqu'à présent. Ainsi, les Etats membres de l'Union européenne ont décidé d'être en première ligne dans ce combat vital d'intérêt mondial, pour notre avenir à tous. C'est pourquoi l'Union européenne travaille résolument depuis de nombreuses années à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en encourageant les autres nations et régions à faire de même. L'objectif collectif de l'Union européenne et de ses Etats membres est de réduire les GES de l'Union d'au moins 40 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990. L'Union est en voie d'atteindre, voire de dépasser son objectif intermédiaire de réduction des émissions de 20 %, d'ici à 2020. Entre 1990 et 2013, ses émissions ont en effet diminué de 19 %, alors que le PIB, quant à lui, augmentait de 45 % au cours de la même période,

démontrant que résilience de l'environnement et développement peuvent aller de pair.

Cette priorité interne se traduit au plan externe, par une diplomatie de coopération climat-énergie innovante. L'Union européenne et ses États membres font partie des grands bailleurs de fonds internationaux œuvrant activement à la lutte contre le changement climatique : ils y ont consacré 14,5 milliards EUR pour la seule année 2014.

L'Union européenne et ses États membres restent déterminés à renforcer le financement de cette lutte, afin d'apporter leur contribution à l'objectif annoncé par les pays développés de collecter conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, en mobilisant le maximum de ressources publiques et privées. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), qui s'est tenue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, a permis à tous les pays du monde d'adopter un nouvel accord mondial de lutte contre les changements climatiques. Cet accord, qui comporte un important volet de coopération au développement, doit permettre de garantir la durabilité du développement économique et social et, permettre tout simplement de continuer à rendre vivable notre planète, pour nous et nos enfants.

Au Burkina Faso, la politique d'aide au développement de l'Union européenne prend pleinement en compte la politique nationale dans ce domaine, sur la base de la « Contribution prévue déterminée au niveau national » (CPDN), que le gouvernement a récemment transmise à l'ONU et qu'il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre. Le document comprend près d'une centaine de projets d'adaptation au changement climatique ou de développement durable.

Parallèlement, **l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC)** est une initiative de l'Union européenne, lancée depuis 2007. Elle a pour objectif d'approfondir le dialogue et la coopération en matière de changement climatique entre l'Union européenne et les pays pauvres en développement les plus exposés au changement climatique, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits États Insulaires en Développement (PEID). **L'AMCC accompagne les efforts du gouvernement burkinabé en matière de gouvernance du climat, et en particulier à travers le processus dit « REDD+¹ » dans le secteur forestier (PIF²), amorcé par le Burkina Faso avec le soutien de la Banque Mondiale.** En 2013, l'Union européenne a signé un accord de 5,2 milliards FCFA (8 millions EUR) pour appuyer ce processus.

Au niveau régional, en réponse aux changements climatiques dans la région ouest-africaine, la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso soutient également un projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique, pour un montant de **2,6 milliards FCFA (4 millions EUR)**, mis en œuvre par le CILSS³ pour la période 2011 à 2015, la bande sahélienne faisant partie des régions les plus affectées par le changement climatique.

Au Burkina Faso, l'Union européenne soutient des projets majeurs dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, notamment à travers la promotion des énergies « propres » et par des actions de protection de l'environnement, de restauration des sols, etc.



Projet de restauration des sols, avec la mise en place de pépinières, dans le cadre de la reforestation au Burkina Faso

En savoir plus

- Coopération internationale et développement : http://ec.europa.eu/europeaid/sectors/environment_en
- L'AMCC : <http://www.gcca.eu/fr>

1. REDD + : Reduction of Emission from Deforestation and Degradation of Forestry

2. PIF: Programme d'Investissement Forestier

3. CILSS : Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel



Un exemple de l'intérêt de la protection de l'environnement pour le développement : le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE)

Le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente WAP (qui comprend les parcs du W, de la Pendjari au Bénin et d'Arly dans le Sud-est du Burkina Faso), auquel l'Union européenne apporte un soutien financier pour un montant de **11,4 milliards FCFA (19,4 millions EUR)**, a démarré ses activités en octobre 2011 et est mis en œuvre par l'UEMOA au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et progressivement au Togo, afin de permettre la préservation de la biodiversité dans cette région.

Le programme se concentre aussi sur l'optimisation des bénéfices en faveur des populations riveraines des parcs, contribuant ainsi à la conservation de la biodiversité et des services rendus à la population du fait de la préservation des écosystèmes.

Appui au secteur de l'énergie

A gauche, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, M. Alpha Omar Dissa ; à droite, l'Ambassadeur Lamy, Chef de délégation de l'UE au Burkina, lors de l'inauguration de la centrale hybride photovoltaïque/diesel du projet « Flexy Energy » à Bilgo, le 31 mars 2016



Au Burkina Faso, l'Union européenne soutient le secteur de l'énergie et en particulier des énergies renouvelables, à travers des projets majeurs, comme la construction de la centrale solaire photovoltaïque à Zagtouli (voir encadré).

L'Union européenne soutient également des projets d'électrification rurale et des actions de promotion de l'efficacité énergétique telles que la diffusion de foyers à combustion améliorée.

C'est en particulier à travers la « Facilité Energie », destinée à promouvoir le secteur énergétique dans les pays ACP, que l'Union européenne intervient pour améliorer l'accès des populations pauvres à des services énergétiques modernes, abordables et durables, notamment dans les zones rurales et péri-urbaines.

En effet, nombreuses sont les populations des pays en développement qui n'ont pas encore accès à l'électricité, condition préalable pourtant essentielle à la croissance économique et au bien-être social.

Depuis sa création en 2004, 142 projets ont été financés en total par la « Facilité Energie », dont 117 en Afrique.

Au Burkina Faso, la « Facilité Energie », a permis le financement de 20 projets, pour un montant total d'environ **16,4 milliards FCFA de don (25 millions EUR)** parmi lesquels :

Le soleil, une source gratuite et propre d'énergie à disposition du Burkina Faso : l'Union européenne y appuie le développement du solaire
Dans le cadre du 10^e FED, l'Union européenne cofinance avec l'AFD, la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 33 mégawatts-crête à Zagtouli, en périphérie de la ville de Ouagadougou. Il s'agit d'un projet pionnier dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Ce complexe devra servir de référence pour les futurs investissements dans l'énergie solaire sur l'ensemble du continent africain et vise à promouvoir l'ensemble de la filière solaire au Burkina Faso. Une fois opérationnelle, la nouvelle centrale solaire permettra d'accroître sensiblement la production d'électricité au Burkina Faso, réduisant la dépendance du pays à l'égard des importations. La technologie permettra ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en accroissant l'accès des populations à l'électricité. On estime que seulement 19 % de la population burkinabè a actuellement accès à l'électricité (et seulement 4 % si l'on considère seulement le secteur rural).

Depuis quelques années, la demande d'électricité au niveau national augmente d'environ 10 % par an. Les coupures de courant et l'accès limité à l'électricité ralentissent fortement la croissance économique.

• le projet d'électrification intégrale de dix villages dans le Yatenga à travers une centrale solaire photovoltaïque, porté par la société coopérative SINCO (cf photo p. suivante) et inaugurée en juin 2015 ;

- le projet « Electricité pour le Sahel » (ELSA), porté par le Fonds de Développement de l'Electrification (FDE), qui permet une amélioration de l'accès à l'électricité de plusieurs localités dans le Sahel, grâce à la fourniture d'énergie photovoltaïque et à l'extension des lignes électriques ;
- le projet burkinabé « Flexi-Energy », porté par l'Institut universitaire 2IE, qui vise à démontrer la faisabilité technique, économique, sociale et environnementale de la production d'électricité décentralisée par des centrales hybrides photovoltaïques-groupe électrogène ;
- le déploiement de mini-réseaux fonctionnant au gasoil et à huile de jatropha dans le Nord du Sanmantenga, porté par le Service Laïc de Coopération au Développement (SLCD) ;
- le projet d'éco-électrification dynamique dans le Nord et le Centre-Nord du Burkina Faso avec la coopérative SINCO. Il a pour objectif la construction de 7 centrales photovoltaïques totalisant 2 500 kWc, la distribution de 4 000 kits solaires (120 kW) et le raccordement sur le réseau électrique national ;

Discours de politique générale du Premier Ministre, Paul Kaba Thiéba, le 5 février 2016 devant l'Assemblée nationale

« Dans le domaine de l'énergie, mon Gouvernement a fait l'option claire d'une transition énergétique vers les énergies vertes et renouvelables avec singulièrement une orientation vers l'énergie solaire, pour apporter une réponse au déficit structurel de l'offre et réduire les prix. Dans ce sens, il s'agira d'accroître la capacité de production d'électricité à travers notamment la construction de centrales solaires, la promotion d'installations solaires par les particuliers et la poursuite des projets en cours dans le domaine de la production hydroélectrique et de l'interconnexion avec le Ghana. »

- l'Électrification Rurale Décentralisée des Provinces du Ziro et du Gourma (ERD ZIGO) avec le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE). Il a pour objectif la construction de deux stations de génération hybride (PV / Biomasse / diesel et PV / diesel) et de lignes pour l'électrification de 45 localités, et enfin, l'utilisation rationnelle de foyers améliorés, économisant le bois et le charbon de bois.

APPUIS RÉGIONAUX AU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie fait désormais partie du domaine prioritaire « Intégration économique régionale, aide au commerce » et, à ce titre, le Burkina Faso devrait également bénéficier d'appui pour des projets s'inscrivant dans une perspective régionale. A côté de ces interventions financées par le FED, il est utile de rappeler que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) est un acteur important du secteur de l'énergie au Burkina Faso, en particulier dans le domaine des interconnexions. Elle a notamment participé au financement de l'interconnexion Bobo Dioulasso-Ouagadougou et participe au projet d'interconnexion Bolgatanga-Ouagadougou.



Le projet d'électrification intégrale de dix villages dans le Yatenga à travers une centrale solaire photovoltaïque, porté par la société coopérative SINCO

Aide humanitaire



Distribution de vivres dans le cadre de l'aide d'urgence

Depuis 2005, le Service d'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (ECHO) finance de nombreux projets visant à réduire durablement les taux de malnutrition dans la région du Sahel, tout en venant en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles (par exemple, dans le cadre des inondations survenues en 2009 et 2010 dans plusieurs provinces du Burkina Faso). La stratégie ECHO de lutte contre la malnutrition a été mise en place en 2005 au Sahel, suite à la grave crise alimentaire du Niger. Depuis lors, ECHO s'est investi pour lutter contre ce fléau dans d'autres pays de la sous-région, qui enregistrent les plus forts taux de malnutrition, dépassant les seuils

d'alerte de 10 % de la population des enfants âgés de moins de 5 ans, et parfois les seuils d'urgence de 15 % : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Nigeria, et le nord du Togo.

Au Burkina Faso, depuis 2007, l'Union européenne a alloué **200 millions EUR** à l'aide humanitaire. ECHO finance des partenaires opérationnels qui viennent directement en aide aux populations les plus vulnérables, affectées par des catastrophes naturelles ou des épidémies, des crises alimentaires et des conflits (comme par exemple, une assistance aux réfugiés maliens au Burkina Faso).



Prévention des maladies auprès des populations, à travers des séances de sensibilisation



Intervention dans un centre de soin spécialisé dans le traitement de la maladie à virus Ebola, dans un pays d'Afrique de l'Ouest touché lors de l'épidémie de 2014-2015

ECHO a permis d'intensifier les soins aux enfants souffrant de malnutrition sévère, avec 127 000 enfants soignés en 2014. Au Burkina Faso, cette aide vise aussi à réduire durablement les taux de malnutrition dans l'ensemble des pays du Sahel. Au-delà de la prise en charge curative, ECHO finance des activités de prévention de la malnutrition à travers, notamment, de nombreuses activités communautaires de dépistage, de conseils culinaires ou de prévention sociale. De gros efforts sont aussi menés pour promouvoir l'accès à la santé des populations les plus vulnérables, en finançant la subvention des soins pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes.

Dans un effort pour briser le cycle infernal des crises alimentaires, l'Union européenne s'efforce de créer des synergies entre son aide humanitaire d'urgence et son aide au développement. Elle a, de surcroît, été une force motrice dans la création d'AGIR, une alliance globale comprenant 17 pays d'Afrique de l'Ouest, des bailleurs de fonds et la communauté de l'aide, et dont la mission est de mettre un terme à la faim dans la région d'ici 2032.

LA LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA

En 2014 et 2015, l'Afrique de l'Ouest a été touchée par une grave épidémie causée par le virus Ebola. Pour juguler la crise sanitaire causée par ce virus, l'Union européenne s'est très rapidement mobilisée en contribuant à l'effort global mené. En collaboration avec ses États membres, elle a ainsi engagé plus de 1,9 milliards EUR d'aide financière pour aider à maîtriser l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

L'épidémie a fait des ravages. En conséquence, l'Union européenne maintient un état d'alerte élevé, aussi en 2016. La partie n'est pas encore gagnée, un effort constant est de mise pour éradiquer le virus. La Délégation coordonne l'assistance de l'Union européenne et procure une aide humanitaire, un savoir-faire technique, une aide au développement à long terme, des investissements dans la recherche d'un vaccin et des moyens d'évacuation pour les travailleurs humanitaires internationaux.

En Afrique de l'Ouest, ECHO a apporté une aide de 70 millions EUR pour les activités d'aide d'urgence aux pays touchés par le virus Ebola, le déploiement d'experts santé, les formations, la sensibilisation, la mise à disposition de laboratoires mobiles envoyés dans la région et le transport aérien de secours. Le mécanisme de protection civile de l'Union européenne a permis de faciliter la fourniture d'assistance sur le terrain, de coordonner les livraisons de matériel avec les États membres et d'assurer la liaison avec la mission de l'ONU.

ECHO EN BREF

Au Burkina Faso, le service d'aide humanitaire de la Commission européenne est représenté par un bureau et du personnel chargé du suivi des projets et de la situation dans le pays. Ce bureau, situé au sein de la Délégation de l'Union européenne sise à Ouagadougou, est renforcé de manière ad hoc par le Bureau régional de Dakar, dans des domaines techniques spécifiques (nutrition, santé, assistance alimentaire, eau et assainissement, etc.).

En 2016, ECHO poursuit le financement de projets dans les domaines de la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, le soutien aux réfugiés et aux réponses à d'autres crises humanitaires.

Au total, en 2015 ECHO a mis en place au Burkina Faso des projets pour un montant total de **17 325 000 EUR**.

Pour 2016, **14,5 millions EUR** ont déjà été alloués.



Dans un centre de santé, une maman en consultation nutritionnelle

En savoir plus

- ECHO : <http://ec.europa.eu/echo/>



Le personnel de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso autour du Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, M. Neven Mimica, le 12 février 2016 lors de sa visite officielle au Burkina Faso

Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
01 BP 352 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. +226 25 49 29 00
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm